

Projet Sportif Fédéral 2024

Webinaire Clubs
20 mars 2024

MARCHER
TOUS, TOUT LE TEMPS, PARTOUT !



SOMMAIRE

- 01 Introduction
- 02 Objectifs finançables
- 03 Critères d'éligibilité
- 04 Procédure de gestion
- 05 Outils
- 06 Calendrier prévisionnel
- 07 Contacts

Introduction

- Dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP), le Président de la République a fait de la promotion de l'activité physique et sportive **la Grande Cause Nationale 2024**. Elle sera le relai sociétal qui portera l'héritage immatériel de ce rendez-vous unique et historique, avec l'objectif de faire du sport un levier d'éducation, d'insertion, de santé, d'inclusion.
- Les actions des fédérations devront s'inscrire en cohérence avec leurs engagements résultant du **contrat d'engagement républicain** ;
- En 2023, **47% des crédits PSF ont été attribués à des clubs** (légèrement supérieur à 2022). Les fédérations veilleront à **atteindre la part minimale de 50%** à destination des clubs ;
- **31 mai** – date de clôture des instructions et soumission des résultats auprès de l'Agence. La date est identique à 2023 ;
- **Pas de possibilité de report des crédits.**

Enveloppe nationale PSF 2024

Le montant de l'enveloppe du PSF FFRandonnée 2024 se compose ainsi :

| | |
|---|------------------|
| Enveloppe globale | 436 700 € |
| <i>dont Outre-Mer</i> | <i>55 700 €</i> |
| <i>Enveloppe minimale pour les clubs affiliés</i> | <i>218 350 €</i> |



Les objectifs

Les objectifs du Projet Sportif Fédéral

- Le Projet Sportif Fédéral traduit **les orientations stratégiques fédérales**, fixées dans le cadre de son Plan Fédéral 2021-2028, dans une logique de développement des pratiques pour tous sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.
- Les dossiers de demande de subvention des clubs et comités devront s'intégrer dans une **logique d'amélioration et de développement des offres fédérales et générer de nouveaux licenciés et pratiquants**, dans un respect social et environnemental sur l'ensemble du territoire.



Les objectifs financiers

➤ Développement de la pratique

- Créer et diversifier l'offre de marche et randonnée
- S'appuyer sur les itinéraires pour développer l'offre de pratique et l'attractivité touristique
- Multiplier l'offre fédérale par le numérique

➤ Promotion du Sport Santé

- Promouvoir et développer le sport santé

➤ Développement de l'éthique et de la citoyenneté

- Développer la mobilité active et la marche en ville
- Favoriser le respect de l'environnement et du développement durable
- Favoriser la féminisation
- Lutter contre les violences et toutes les formes de discrimination
- Promouvoir le sport dans le cadre de la cohésion sociale et de la citoyenneté



Formation

! Les actions formation sont à intégrer au sein des projets

- Améliorer la qualité de l'offre fédérale :
 - Organiser et favoriser les formations suivantes :
 - des encadrants (animateurs et formateurs) ;
 - des arbitres, des dirigeants (bénévoles et salariés), des baliseurs, des médecins, des pratiquants et dans le domaine du numérique ;
 - consolider les Equipes Régionales de Formation.





1. Développement de la pratique

Modalité 1 : Créer et diversifier l'offre de marche et de randonnée

Objectifs : Augmenter le nombre de licenciés ou d'adhérents, le nombre de licenciés ou d'adhérents sur un public spécifique (jeunes, para-sport, ...), le nombre de clubs, le nombre de dirigeants et de bénévoles, ...

- Développer les pratiques fédérales et les pratiques innovantes, dont le programme Forme ;
- Adapter l'offre aux attentes des pratiquants et favoriser l'accès à la pratique ;
- Développement de l'itinérance par les comités ;
- Accentuer le maillage territorial: favoriser la création de clubs, l'affiliation de clubs existants, créer de nouvelles formes de clubs ;
- Créer des manifestations ouvertes à tous et des rencontres sportives.
- Créer une offre pour les jeunes ;
- Renforcer l'offre de pratique éducative ;
- Créer une offre pour les actifs ;
- Développer une offre à destination des publics en situation de handicap ;
- Développer des actions vers les dirigeants et les bénévoles.



Modalité 2 : Développer et promouvoir notre stade pour la pratique et l'offre touristique

Objectifs : Augmenter le nombre de licenciés ou d'adhérents, transformer les pratiquants sur les sentiers en licenciés ou adhérents, sécuriser et promouvoir les sentiers, développer la notoriété et l'image de la fédération, ...

Améliorer la qualité de notre stade

- Favoriser la labellisation des PR (projet concret d'un comité qui vise à labelliser un/des PR, en partenariat avec un territoire) ;
- Travailler sur la promotion et la sécurisation de la pratique sur les GR (hors GR éligibles aux dons) ;
- Favoriser le partage de notre stade avec les autres pratiquants de sports de pleine nature (création de charte, information des pratiquants...).

Favoriser les projets touristiques locaux

- Développer des projets en mode partenarial et co-construits avec les territoires dans l'objectif de faire de ces itinéraires de véritables destinations touristiques ;
- Organiser des événements touristiques en valorisant les itinéraires et la pratique.



Modalité 3 : Multiplier l'offre fédérale par le numérique

Objectifs : Augmenter le nombre de licenciés, développer la notoriété et l'image du club et de la fédération, augmenter le nombre d'utilisateurs sur l'application MaRando, ...

- Moderniser et développer l'offre du club par la transformation numérique et digitale ;
- Accompagner les clubs et les comités sur la transformation numérique et digitale ;
- Développer la pratique connectée ;
- Déployer et s'approprier l'application fédérale MaRando® et ses fonctionnalités.



2. Promotion du Sport Santé



Modalité : Promouvoir et développer le Sport Santé

Objectifs : Augmenter le nombre de licenciés, augmenter le nombre de licenciés sur un public spécifique (sport santé), développer la notoriété et l'image de la fédération, ...

- Proposer une offre de pratique santé avec la création de créneaux spécifiques identifiés (randonnée, marche nordique ou longe côte - marche aquatique) dans les clubs
- Organiser des manifestations ouvertes à tous
- Relayer les campagnes nationales via des actions ciblées
- Elaborer des projets avec des partenaires santé
- Être référencé sur les sites régionaux Sport Santé – Bien-Être
- Créer et animer un réseau Santé sur le territoire
- Etablir des partenariats avec les Maisons Sport-Santé
- Développer le dispositif de sport sur prescription





3. Développement de l'éthique et de la citoyenneté

Modalité 1 : Développer la mobilité active et la marche en ville

Objectifs : Augmenter le nombre de licenciés, augmenter le nombre de licenciés sur un public spécifique (jeunes, actifs, ...), développer la notoriété et l'image de la fédération, ...

- Proposer des projets d'itinéraires ou de pratiques de la marche dans les espaces urbanisés ;
- Organiser des manifestations ouvertes à tous ;
- Créer ou participer aux dynamiques marche et mobilités actives.



Modalité 2 : Favoriser le respect de l'environnement et le développement durable

Objectifs : Augmenter le nombre de licenciés, augmenter le nombre de licenciés sur un public spécifique (sport santé), développer la notoriété et l'image de la fédération, augmenter le nombre de personnes sensibilisées, ...

- Organiser des opérations de nettoyage des sentiers et des espaces de pratique ;
- Mettre en place des actions de sensibilisation : mise en place d'événements, création de documents (charte du randonneur, ...), appliquer la charte des 15 engagements écoresponsables, etc.
- Organiser des manifestations ouvertes à tous éco-responsables ;
- Participer aux inventaires de biodiversité, aux événements nationaux et locaux de protection de l'environnement ;
- Développer des projets en lien avec l'environnement et le développement durable (lutter contre les espèces exotiques envahissantes, favoriser les aménagements faunistiques ou la biodiversité en milieu agricole, ...)



Modalité 3 : Favoriser la féminisation

Objectifs : Augmenter le nombre de licenciés, de bénévoles ou de dirigeants sur un public spécifique (femmes), augmenter le nombre de personnes sensibilisées, ...

- Féminiser les postes de responsabilité et d'encadrement



Modalité 4 : Lutter contre les violences et toutes les formes de discrimination

Objectifs : Augmenter le nombre de personnes sensibilisées, ...

- Mettre en place des plans locaux de lutte contre les violences et les discriminations



Modalité 5 : Promouvoir le sport dans le cadre de la cohésion sociale et de la citoyenneté

Objectifs : Augmenter le nombre de licenciés, de clubs, de bénévoles, de dirigeants, développer la notoriété et l'image de la fédération, ...

- Héritage Paris 2024 : développer la marche dans le cadre des actions conduites par les collectivités labellisées Terre de Jeux ;
- Promotion du sport pour tous à l'occasion des Jeux Olympiques Paris 2024 : La Grande Randonnée vers Paris, actions de promotion, ...



Les priorités de l'Agence Nationale du Sport

- Les fédérations doivent porter une attention particulière aux projets :
 - Sur la thématique **du Sport Santé** (y compris les partenariats avec le réseau des maisons sport santé habilitées) ;
 - Sur la thématique **du Para Sport** (favoriser le développement de la pratique pour les personnes en situation de handicap) ;
 - Portés par des **clubs issus de territoires prioritaires** (QPV / ZRR). Les fédérations veilleront à augmenter la part de ses crédits sur ces territoires ;
 - Sur les thématiques de **la féminisation & de la lutte contre toutes les formes de violence**.
- Les associations/sections qui disposent de **plusieurs affiliations** ne peuvent pas déposer un même projet auprès de plusieurs fédérations (pour le PSF & le PST) ;
- Les crédits attribués pourront être mobilisés, dans le cadre d'un projet, pour l'acquisition de **petits matériels** hors biens amortissables **pour un montant maximal unitaire de 500€ HT** (en particulier pour développer la pratique sportive pour des personnes en situation de handicap). Une demande de subvention ne peut pas porter uniquement sur l'achat de petits matériels.





Objectif n°4 : Animations vacances Olympiques et Paralympiques

Animations vacances Olympiques et Paralympiques

Quoi ? Quels projets financés ?

Ces crédits spécifiques ne sont pas immédiatement utilisables, ils sont **hors enveloppe PSF 2024**. Ils sont gérés par l'Agence, en lien avec les fédérations, pour les associations qui :

- Accueilleront et mettront en place des animations sportives en faveur des jeunes issus de territoires prioritaires pendant les vacances scolaires de printemps et d'été ;
- Proposeront des actions variées (activités, sorties, séjours) et des thématiques diversifiées (sport, culture, citoyenneté, ...) dans une logique d'héritage des JOP 2024 ;
- Garantiront l'inclusion des habitants des territoires carencés à la dynamique olympique et paralympique, notamment grâce à une tarification accessible au plus grand nombre.



Animations vacances Olympiques et Paralympiques

Qui peut demander un financement ?

Les clubs sont prioritaires, mais les comités pourront également porter des projets. Les critères d'éligibilité sont les mêmes que pour les autres objectifs du Projet Sportif Fédéral.

Un montant forfaitaire de **300€** est attribué par **½ journée** organisée, avec un **minimum de cinq ½ journées** et **20 à 25 enfants accueillis**.

Comment ?

Envoyer un mail à psf@ffrandonnee.fr avec la description du projet.

Pas de dépôt de projet directement sur Le Compte Asso.

La fédération transmet une liste de structures souhaitant s'inscrire dans ce dispositif à l'Agence Nationale du Sport **avant le 22/03**.



Les critères d'éligibilité



Les critères d'éligibilité

- Le porteur de projet doit être:
 - **Un club affilié** (qui licencie tous ses adhérents)
 - **Un comité départemental**
 - **Un comité régional**
- Le porteur de projet doit attester, en cochant la case correspondante, qu'il souscrit au **contrat d'engagement républicain**
- Le comité peut être le porteur de projets mutualisés de différents clubs, mais il ne pourra pas leur reverser les subventions obtenues et devra justifier en son nom propre de l'utilisation des fonds.
- **Les clubs peuvent aussi mutualiser leurs projets entre eux. Un accompagnement personnalisé sera proposé aux clubs souhaitant choisir cette solution.**



Les critères d'éligibilité

Le projet doit respecter les obligations suivantes:

- Rentrer dans **les objectifs du PSF** de la FFRandonnée définis précédemment

Bénéficiaire :

- D'une aide **minimum de 1 500 €** (1 000 € pour les structures dont le siège social se situe en zone de revitalisation rurale (ZRR) ou dans une intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) rural ou dans un bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR)
- D'une aide **maximum de 70% du coût du projet**
- D'une aide globale **maximum de 5 000€ /club et 15 000 € /comité**



Les critères d'éligibilité

Le projet doit respecter les obligations suivantes:

- Débuter dans l'année en cours et se terminer au plus tard le 30 juin de l'année suivante
- Ne peut pas bénéficier de **double financement PSF et PSD.**

Le nombre de demandes par porteur:

- **3 projets maximum par club**
- **4 projets maximum par comité**



La procédure de gestion



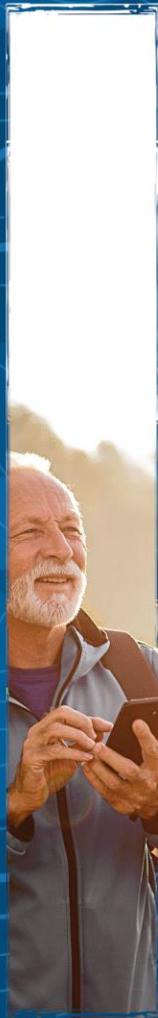
Procédure de gestion

- Les demandes de subvention doivent obligatoirement être effectuées via Le Compte Asso
- Seuls les dossiers complets (comprenant les pièces justificatives) déposés seront étudiés par la fédération
- Un seul dossier par structure (pouvant contenir plusieurs projets). L'ajout de projet est possible tant que le dossier n'est pas transmis
- **Flécher davantage de crédits sur les clubs (50%)** en conservant le **pourcentage minimum de 50%** de subventions versées aux clubs obligatoires pour chaque région ;
- Les pièces obligatoires sont:

les statuts – la liste des dirigeants – le rapport d'activité – le budget prévisionnel annuel – les comptes annuels – le bilan financier – le RIB – le projet associatif

Gestion du dispositif





Outils

Les outils pour les structures

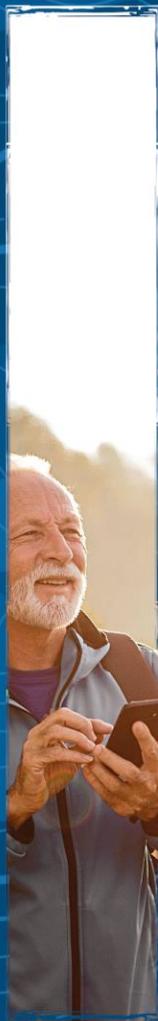
- **Une plateforme dédiée pour retrouver tous les outils liés au PSF :**
 - <https://sway.cloud.microsoft/x6ILbWMbiEwLGQzn>
- **La note de cadrage**, document principal de cadrage des demandes de subvention et ses annexes: **Foire aux Questions, déclinaison des objectifs PSF** (avec des exemples de projet), **contacts des référents**, ...
- **Les manuels utilisateurs Le Compte Asso**, guides complets pour accompagner les porteurs de projet dans leur demande de subvention
- **Les tutoriels vidéo** pour faire connaissance avec le service numérique Le Compte Asso en quelques minutes, disponibles en ligne
- Des nouvelles **fiches modalités**, créées pour accompagner les structures selon leur type de projet
- Un modèle et un site pour construire **son projet associatif**
- Un **document word de pré-remplissage** pour débiter la rédaction de son projet avant l'ouverture ou la connexion à la plateforme

Calendrier prévisionnel



Calendrier prévisionnel

- **11 mars : Lancement de la campagne PSF 2024** (communication à tous les clubs et tous les comités avec l'envoi de la note de cadrage)
- Mercredi 20 mars 16h à 18h : 1^{er} Webinaire ouvert à tous (clubs & comités)
- Mercredi 3 avril 17h à 19h : 2^e Webinaire ouvert à tous (clubs & comités)
- **Dimanche 28 avril (minuit) : Fermeture de la campagne PSF**
- **Du 6 au 22 mai : Organisation des Commissions Régionales PSF**
- **Mercredi 31 mai : Commission Nationale PSF – arbitrage final et soumission des résultats auprès de l'Agence.**
- Juin/Juillet/Août : Communication des résultats et mise en paiement des structures (objectif : avant les Jeux Olympiques).



Contacts



Contacts

- **Le mail national psf@ffrandonnee.fr**
 - Pour les référents régionaux, les CRPSF et les porteurs de projet si besoin
- **Les conseillers territoriaux et les administrateurs territoriaux**
 - Pour les référents régionaux, les CRPSF, les comités régionaux et les comités départementaux
- **Les référents régionaux**
 - Pour les comités départementaux et les clubs
- **Les comités départementaux**
 - Pour les clubs

Contacts

Contact national :
psf@ffrandonnee.fr

| Comité Régional | Adresse mail du référent régional PSF |
|----------------------------|--|
| Auvergne-Rhône-Alpes | aura.psf@ffrandonnee.fr |
| Bourgogne-Franche-Comté | bfc.psf@ffrandonnee.fr |
| Bretagne | bretagne.psf@ffrandonnee.fr |
| Centre-Val de Loire | centre-val-de-loire.psf@ffrandonnee.fr |
| Grand Est | grand-est.psf@ffrandonnee.fr |
| Hauts-de-France | hauts-de-france.psf@ffrandonnee.fr |
| Ile-de-France | idf.psf@ffrandonnee.fr |
| Normandie | normandie.psf@ffrandonnee.fr |
| Nouvelle-Aquitaine | nouvelle-aquitaine.psf@ffrandonnee.fr |
| Occitanie | occitanie.psf@ffrandonnee.fr |
| Pays de la Loire | pays-de-la-loire.psf@ffrandonnee.fr |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | paca.psf@ffrandonnee.fr |
| Guadeloupe | guadeloupe@ffrandonnee.fr |
| Martinique | martinique.psf@ffrandonnee.fr |
| La Réunion | reunion.psf@ffrandonnee.fr |





Comptes-rendus financiers

MARCHER
TOUS, TOUT LE TEMPS, PARTOUT !

Comptes-rendus financiers

1) Le bilan qualitatif de l'action réalisée

Détailler le projet, les bénéficiaires, ... et l'atteinte des objectifs avec, à minima :

- **L'indicateur initialement noté dans le dossier de demande de subvention ;**
- **UN indicateur quantitatif & UN indicateur qualitatif**
- **UN document justificatif, à joindre lors du remplissage du CRF en ligne.**

2) Le tableau de synthèse financière

- Deux colonnes à remplir pour le budget réalisé par rapport au budget prévisionnel affiché : la colonne produits et la colonne charges

3) Les données chiffrées : annexe – commentaires sur les données chiffrées

- Expliquer les éléments financiers, les écarts sur les budgets, ...

| Type de projet | Indicateur quantitatif | Indicateur qualitatif | Autres indicateurs libres | Documents à fournir |
|--|---|---|---|--|
| Evènement ponctuel / régulier | Nb de personnes (adhérents ou non adhérents) ou de clubs/associations (affiliés ou non affiliés) participants Evolution pour les réguliers | Satisfaction des participants ou des clubs Fidélisation et adhésion (prise de titres) des participants Revue de presse / site internet | Évolution du nb d'adhérents Nouveauté et diversité du format Fidélisation des participants | Articles de presse Enquête de satisfaction Rapport d'activité Facture matériel Supports de communication |
| Développement d'une discipline ou d'une section santé | Nb d'adhérents gagnés Nb de sorties organisées Nb clubs touchés / sensibilisés | Satisfaction des adhérents Fidélisation du public Avis des nouveaux adhérents Lien vers le site internet Analyse de questionnaire | Nb de personnes sur un type de public (ex : âge) Aspect innovant Matériel acheté Nb d'animateurs formés | Facture matériel Articles de presse Site internet Supports de communication Enquête de satisfaction |
| Projet sur un public spécifique | Nb de personnes/clubs touchés Taux participation Nb par type de public | Satisfaction du public touché Type de public spécifique Revue de presse / site internet | Nb de personnes sur un public spécifique Solidarité, inclusion, citoyenneté | Articles de presse Enquête de satisfaction Rapport d'activité |
| Itinéraires et tourisme | Nb d'itinéraires créés/labellisés Nb itinéraires avec la cotation Nb de personnes sensibilisées Nb de titres/adhérents gagnés | Satisfaction des visiteurs Partenariats publics & privés Etudes sur le tourisme Revue de presse / site internet | Nb de pratiquants / visiteurs Augmentation du nb de visiteurs Etude sur la fréquentation, sur les activités, les effets sur le tourisme | Articles de presse Enquête de satisfaction Rapport d'activité Rapports et études |
| Autre projet ponctuel / régulier | Nb d'évènements proposés sur l'année / la saison Nb de participants Nb adhérents / titres vendus | Satisfaction des participants Fidélisation des participants Type de public touché Revue de presse / site internet | Variété des activités proposées, Innovation du projet Nb formations/animateurs formés | Articles de presse Enquête de satisfaction Rapport d'activité |
| Projets solidarité, citoyenneté, inclus. | Nb de personnes/clubs touchés Taux participation Nb par type de public | Satisfaction et type de public Satisfaction des institutions Revue de presse / site internet Partenariats publics & privés | Nb de personnes sur un public spécifique Solidarité, inclusion, citoyenneté | Articles de presse Enquête de satisfaction Rapport d'activité |
| Structuration | Mise en place effective de l'action de structuration Nb de bénéficiaires | Satisfaction des structures et participants Partenariats publics & privés | Nb de structures / participants ayant bénéficié de l'action Type de public bénéficiaire | Tout élément permettant d'établir la réalité des fonds engagés |

FFRandonnée



ffrandonnee



@ffrandonnee



ffrandonnee

CONTACT

Louis Neher
psf@ffrandonnee.fr

